

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <b>RED MEMO</b><br><b>19-0103</b><br><b>Validité : indéfinie</b> | <b><u>Destinataires :</u></b><br><br>CDB<br><br>FI |
| <b>Zone de tir Creil</b>   |  |  |

**Information de la présence d'une zone de tir près de Creil :**

Nous avons reçu un courrier du Commandant de la Base Aérienne de Creil, nous informant que le champ de tir d'Ermenonville, situé entre les aérodromes de Persan et du Plessis était de nouveau actif depuis novembre dernier. La fermeture de l'aérodrome de Creil a entraîné la disparition des zones contrôlées associées, qui empêchaient les avions de passer sur cette zone de tir, mais la base de Creil est toujours active.

La réactivation de la zone de tir a fait l'objet d'une publication dans l'AIP, mais il semblerait que cette information soit passée inaperçue puisque de nombreux avions passent au-dessus de cette zone, malgré tout. Il y a donc un risque important que les avions concernés soient touchés par un tir, même si les militaires suspendent leurs exercices dès qu'un avion est signalé.

En conséquence, merci de prendre connaissance de la carte présente en page suivante et d'intégrer la zone concernée dans la préparation de vos vols, si vous avez prévu de passer à proximité.

**Bons vols ..... en toute sécurité**

